

# Covid et dérives sectaires, de quoi parle-t-on?

OPINION

Il y a quelques mois, la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), rattachée au Ministère français de l'intérieur, a publié un rapport faisant état d'une augmentation du nombre de signalements concernant des dérives sectaires, imputant ce phénomène au contexte actuel de la crise sanitaire. Sur la base de ce rapport, une interpellation a été déposée au Grand Conseil vaudois, ses auteur.e.s estimant qu'il n'y aurait pas de raison que la situation soit différente en Suisse. S'il n'est pas dans les prérogatives du Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) de juger de telle ou telle démarche politique, il lui apparaît néanmoins nécessaire d'apporter quelques clarifications concernant la problématique des dérives «sectaires».

En Suisse, tout comme dans la plupart des pays européens, il n'existe aucune liste officielle de «sectes», ni de définition juridique du terme. L'attention a été portée non pas sur les sectes comme catégorie distincte de la religion, mais sur les dérives, comprises comme des actes qui doivent être examinés indépendamment des croyances qui les sous-tendent. Si les approches diffèrent entre la Suisse et la France en termes de définition d'une dérive sectaire, les modèles de gestion de la pluralité religieuse diffèrent aussi sensiblement. La France se situe dans un régime de séparation stricte qui cherche à placer la sphère publique en dehors de toute influence du religieux, ce modèle de la laïcité est actuellement renforcé par le projet de loi contre le séparatisme. En Suisse, ce sont les cantons et non la Confédération qui ont la compétence

de légiférer sur leur relation avec les collectivités religieuses. Les évolutions récentes des politiques romandes révèlent la volonté d'établir des bases légales pour dialoguer avec elles. A Genève, si la loi sur la laïcité a suscité des controverses, elle n'en renforce pas moins le principe d'une discussion entre l'Etat et les communautés religieuses. Dans le canton de Vaud, la procédure de reconnaissance des communautés religieuses comme institution d'intérêt public dénote un intérêt pour une gestion pluraliste basée sur des liens institutionnels. Le modèle de laïcité neuchâteloise est aussi attentif à la pluralité religieuse.

Dans son rapport sur les dérives sectaires, la Miviludes observe une augmentation du nombre de signalements, mais ce sont désormais les domaines de la santé et du bien-être d'où proviennent la majorité des cas. Le rapport note cette même tendance au sein de la crise sanitaire, en mettant en avant les pratiques thérapeutiques et les théories du complot, et met l'accent sur l'usage massif des moyens numériques. Or, les nouvelles spiritualités et thérapies alternatives sont en forte augmentation depuis déjà deux décennies, partout en Europe. Si elles sont encore marginales dans les années 1990, elles gagnent aujourd'hui en visibilité et légitimité dans l'espace public.

En Suisse, les thérapies alternatives sont souvent reconnues par les caisses maladie, et la Confédération a mis en place un diplôme fédéral de thérapeute complémentaire qui reconnaît officiellement certaines d'entre elles. Nous comprenons les préoccupations



1. **MANÉLI FARAHMAND**  
DIRECTRICE, CHERCHEUSE POSTDOCTORALE (CIC)

2. **MISCHA PIRAUD**  
CHARGÉ DE RECHERCHE, CHERCHEUR POSTDOCTORAL (CIC)

3. **FRÉDÉRIC RICHARD**  
CHARGÉ DE FORMATION, CHERCHEUR DOCTORAL (CIC)

## Il n'existe aucune liste officielle de «sectes», ni de définition juridique du terme

autour des questions de dérives et partageons le souci de les prévenir mais l'augmentation de l'offre n'est pas nécessairement synonyme de dérive ou de dangerosité. Dans l'énorme majorité, ces thérapies ne sont pas à l'origine de dérives. On parle de dérive s'il y a pratique illégale de la médecine, mise en danger des patient.e.s ou incitation à ne pas consulter de médecin ou à ne pas ou plus suivre les traitements prescrits. De plus, si le CIC a constaté une augmentation du nombre de discours

complotistes, que l'on peut attribuer à la crise sanitaire, on parle de dérives s'ils sont discriminants, encouragent la violence, la haine ou des actes illicites.

En 2020, le CIC a répondu à 226 demandes, chiffre resté stable par rapport à 2019 (239 demandes). Dix pour cent de celles-ci faisaient part d'une inquiétude sur une situation liée à un groupe religieux ou spirituel, et seulement 3% étaient en lien avec le covid. Concernant les demandes relatives aux théories du complot, il y en a eu sensiblement plus en 2020 et début 2021, et l'inquiétude concernant des proches était plus présente (notamment autour de QAnon). Dans ces cas, les personnes sont orientées vers des services de soutien spécialisés, reçoivent notre dossier d'information et des recommandations.

Nous avons bien conscience des potentielles dérives et pour le suivi et la prise en charge clinique, nous collaborons avec des psychologues spécialisés dans les questions religieuses et, renforçons ensemble la plateforme de prévention du CIC. Toutefois, au-delà du risque, relatif, que comporte un accroissement de la diversité religieuse, ne serait-il pas important d'évoquer aussi la fonction sociale de collectivités religieuses? En Suisse, les communautés religieuses issues des migrations sont souvent un lieu d'accueil et de sociabilité, d'échange de conseils pour trouver un travail, un logement ou des adresses utiles. Certaines communautés organisent des cours de langues, des appuis scolaires ou collaborent avec les services d'intégration et des associations de quartier. A ce titre, si des dérives sont

possibles dans toutes les sphères sociales, les communautés religieuses peuvent à l'inverse aussi représenter un repère ou une inscription sociale.

Il serait dommageable qu'au nom de la sécularisation ou de la laïcité notre société s'emploie à une sorte de chasse aux sorcières contemporaine, s'attaquant à toute croyance ou comportement qui diffère de la norme – et ce d'autant plus si cette norme ne fait pas elle-même l'objet d'une véritable enquête et reste ainsi comme un point aveugle. Le CIC se veut critique à l'égard de politiques visant à normaliser les représentations religieuses sur le modèle de la culture dominante. L'approche du CIC se veut également critique à l'égard d'une conception communautariste, issue d'un relativisme absolu, où les différentes communautés culturelles et religieuses cohabitent sans véritablement former une cohésion sociale. En vue de construire une véritable cohésion sociale, les individus et les collectivités publiques doivent pouvoir se donner les moyens de comprendre cette diversité et de l'inscrire dans un univers intellectuel commun.

Dans cet objectif, le CIC s'applique à diffuser une information neutre et scientifique qui souligne la spécificité de chaque religion et culture, sans pour autant faire apparaître cette spécificité comme incompréhensible. La vigilance à l'égard des dérives ne doit pas se traduire en un refus de la diversité ni en une stigmatisation de croyances, pratiques et communautés religieuses et spirituelles. Une information rigoureuse est une dimension cruciale de la prévention, et c'est ce à quoi le CIC s'applique depuis bientôt vingt ans. ■

# Recherche européenne: l'appel des hautes écoles romandes

OPINION

«Le peuple a confirmé encore une fois sa volonté de poursuivre la voie bilatérale», se réjouissait le 27 septembre dernier la ministre de la Justice, Karin Keller-Sutter. La population suisse venait de rejeter largement l'initiative de limitation: non à 61,7% et par 22 cantons.

La semaine dernière, la Commission européenne a annoncé que la Suisse ne figure pas dans la liste des Etats pour lesquels une association au programme-cadre de recherche Horizon Europe 2021-2027 est envisagée prochainement. L'accord d'association faisant partie des bilatérales I, il est renégocié pour chaque génération de programme. Or, les négociations pour Horizon Europe étaient suspendues en attendant la conclusion de l'accord-cadre. Un mois après la rupture des négociations sur l'accord-cadre par le Conseil fédéral, la Suisse perd son statut transitoire de pays associé. On pourrait y voir le début de l'érosion des bilatérales.

Relégués ainsi dans un pays tiers, les chercheurs, chercheuses et les entreprises suisses ne peuvent plus coordonner de projets européens. Dans le dernier programme, Horizon 2020 2014-2020, nos scientifiques coordonnaient 1185 projets, soit 3,9% de l'ensemble des projets. Coordonner un projet, c'est contribuer à fixer les priorités futures de la recherche européenne et façonner ainsi le développement de l'espace de la recherche et de l'innovation à l'échelle du continent.

Relégués dans un pays tiers, les chercheurs et chercheuses en Suisse ne peuvent plus obtenir des bourses ERC du Conseil européen de la recherche. Ces bourses ultra-compétitives représentaient dans le dernier programme 40% du total des financements européens accordés

à la Suisse, soit plus de 1 milliard de francs suisses. Reléguées dans un pays tiers, nos PME sont menacées, elles qui sont au cœur du troisième pilier du programme européen, consacré au développement et à la commercialisation des résultats de la recherche. Près de 25% des projets

## Il y a urgence, l'interruption est aujourd'hui un fait avéré

suisses financés dans Horizon 2020 étaient portés par des PME, une part qui s'élève à 36% si on inclut les industries. Ces financements directs n'ont pas d'instrument équivalent en Suisse (selon les chiffres du Sefri – sept. 20).

L'accès aux programmes européens permet aussi à la Suisse d'attirer les meilleurs talents. Sans association, ils quitteront la Suisse pour s'établir dans d'autres pays du continent. Nous prêterions également l'avenir de nos jeunes en formation en leur coupant l'accès au réseau européen de la recherche – ceci alors que la mobilité des étudiant-es est déjà fragilisée depuis que la Suisse n'est plus associée à Erasmus+.

Il n'existe aucun autre programme de recherche et d'innovation dans le monde qui soit aussi important et complet qu'Horizon Europe. Aujourd'hui, la Suisse se retrouve bien isolée puisque, malgré le Brexit, le Royaume-Uni bénéficie des mesures transitoires et son association est prévue prochainement, l'accord de commerce et de coopération ayant été conclu avec l'UE en début d'année.

Au cœur du continent européen, notre pays a toujours contribué à l'Europe de la science, avant même la création de l'Union européenne. Aujourd'hui, la recherche est l'otage d'un jeu politique, et le calendrier joue en sa défaveur. Les premiers appels à projets d'Horizon Europe sont lancés alors que nos scientifiques sont écartés, en attendant que Bruxelles et Berne poursuivent leurs discussions politiques et diplomatiques.

Dans une réponse à la question d'une parlementaire, le Conseil fédéral affirmait au début du mois de juin qu'«une association sans interruption au programme Horizon Europe et aux autres éléments du «paquet Horizon» reste [son] but». Il y a urgence, l'interruption est aujourd'hui un fait avéré. Nous appelons le gouvernement suisse à stabiliser au plus vite les relations avec l'Union européenne pour une association rapide de la Suisse à Horizon Europe. Pour les milieux académiques, mais aussi pour les entreprises et, au-delà, pour le maintien de la qualité de vie dont bénéficie la population suisse, en termes de prospérité, de santé, de formation et de sécurité. ■

LES SIGNATAIRES:

ASTRID EPINEY, rectrice de l'Université de Fribourg

YVES FLÜCKIGER, recteur de l'Université de Genève

NOURIA HERNANDEZ, rectrice de l'Université de Lausanne

KILIAN STOFFEL, recteur de l'Université de Neuchâtel

MARTIN VETTERLI, président de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

LUCIANA VACCARO, rectrice de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale

MAXIME ZUBER, recteur de la Haute Ecole pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel

PETER SUMMERMATTER, codirecteur de la Haute Ecole pédagogique du Valais

THIERRY DIAS, recteur de la Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud

# Quand Nestlé refusait d'écouter l'experte de la santé des consommateurs

OPINION



SÉRÉN GUTTMANN  
SOCIOLOGUE

Combien de temps a-t-il fallu à Nestlé pour reconnaître que la majorité de ses produits n'étaient pas «jugés bons pour la santé»? Que s'est-il passé pour que les médias, très pusillanimes jusqu'à présent, acceptent enfin de proclamer cette vérité? Une fuite aurait permis au *Financial Times* de publier l'information selon laquelle la multinationale «reconnaît que plus de 60% de ses grands produits de consommation et boissons ne répondent pas à la définition de santé et que certaines catégories ne seront jamais saines» (LT du 01.06.2021).

Mais alors comment expliquer que depuis deux décennies les alertes sur les dysfonctionnements de Yasmine Motarjemi, directrice de la sécurité des aliments de Nestlé, n'aient pas été entendues? Soucieuse autant de la santé des consommateurs que de la réputation de son entreprise, cette scientifique se vit refuser ses demandes d'audit afin d'analyser la qualité des produits. Les bonus des cadres de ces secteurs de production risquant de s'en trouver altérés, voire supprimés.

Yasmine Motarjemi a vainement lancé des alertes en interne auprès de sa direction qui a préféré la licencier pour «divergence d'opinions». Lors du procès et de la condamnation de Nestlé pour harcèlement, ces alertes ont été réaffirmées publiquement au tribunal. Comment expliquer le silence et l'inaction des ONG ou des associations de consommateurs? Pas plus les soucis de la qualité des aliments que ses expériences sur la gestion de l'entreprise

n'ont fait l'objet d'un examen. Pourquoi les nombreux documents et preuves que cette directrice dépose au tribunal n'ont-ils eu qu'un faible retentissement? De même que les réponses scandaleuses de la direction de Nestlé révélant le dysfonctionnement de l'entreprise et sa lenteur dans la gestion de la qualité de ses produits.

Les déclarations du directeur de qualité, Roland Stalder, sont éclairantes. A la question du juge «pourquoi avez-vous voulu mettre un produit sur le marché alors que tous les scientifiques étaient contre?», la réponse suscite l'inquiétude. Rejetant toute expertise scientifique il affirme baser ses décisions sur les informations du livre de cuisine le «Larousse gastronomique». Une telle prise de position peut-elle expliquer que malgré ses énormes investissements dans le domaine des sciences de la santé, et son institut Nestlé Health Science, une grande majorité de ses produits soient restés médiocres?

La déontologie de Yasmine Motarjemi et son souci d'empêcher la mise sur le marché de produits dangereux n'ont pas été perçus par la direction de Nestlé comme une nécessaire remise en question. Depuis dix ans, Yasmine Motarjemi mène un procès contre le géant de l'agroalimentaire qui n'a pu acheter son silence.

Les yeux s'ouvrent enfin sur ces dérives que la publicité de la multinationale dissimulait aux yeux des consommateurs sous le slogan «Good Food Good Life». Le *Financial Times* nous offre ce dessin officiel et public. ■